

Grille 2021 de rémunération d'un apprenti en fonction de son âge et de son ancienneté dans l'entreprise



Il peut y avoir des variations sur les pourcentages en fonction de la Convention collective.

	16 À 17 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	26 ANS ET +
1 ^{re} ANNÉE	27% DU SMIC 419,74 €	43% DU SMIC 668,47 €	53% DU SMIC 823,93€	SALAIRE LE + ÉLEVÉ ENTRE LE SMIC (1554,58€) ET LE SALAIRE MINIMUM CONVENTIONNEL CORRESPONDANT À L'EMPLOI OCCUPÉ PENDANT LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE
2 ^e ANNÉE	39% DU SMIC 606,29 €	51% DU SMIC 792,84 €	61% DU SMIC 948,29 €	
3 ^e ANNÉE	55% DU SMIC 855,02 €	67% DU SMIC 1042,57 €	78% DU SMIC 1212,57 €	